REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-459 DU 29 SEPTEMBRE 1997

portant nomination du Lieutenant Colonel Alassane Kpembi MASSOUHOUDOU en qualité de Directeur Adjoint de Cabinet militaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-402 du 18 Septembre 1996 ~~fixant~~ les structures de la Présidence de la République et les Ministres ;

VU le Décret N° 96-495 du 30 Octobre 1996 portant création, organisation, attributions et fonctionnement du Cabinet militaire du Président de la République ;

SUR proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 Août 1997 ;

.../...

D E C R E T E

Article 1er : Le Lieutenant Colonel Alassane Kpembi MASSOUHOUDOU est nommé Directeur Adjoint de Cabinet militaire du Président de la République.

Article 2 : le présent Décret prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, **LE 29 SEPTEMBRE 1997**

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations avec
les Institutions, Porte-parole du Gouvernement

Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministres des Finances,

Moïse MENSAH

Le Ministre Délégué auprès du
Président de la République,
Chargé de la Défense Nationale

Sévérin ADJOVI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 2 MDN 4 MF 4 Autres Ministères : 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN- DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO 1.-